

Le Pin, le 05 mars 2019



Mairie DU PIN

CONVOCAATION

Mme WALLEZ, M. PATUROT, Mme LAGNES, M. RIBEIRO, Mme CHHIENG, M. PAGE, M. ROUCHY, M. BRUNET, Mme LACHAUD, M. VEDOVATI, M. STEPNIEWSKI, M. BEAUGER, Mme DI MARIA, M. THEVENET

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira le :

Jeudi 14 mars 2019 à 18h30

En la Salle du Conseil Municipal, et vous prie de bien vouloir participer à cette séance consacrée à :

- Modification du Nombre de postes d'adjoints au Maire et mise à jour du tableau du conseil municipal
- Fixation des indemnités de fonctions du Maire
- Fixation des indemnités de fonctions des adjoints au Maire
- Fixation des indemnités de fonctions des conseillers municipaux délégués
- Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement
- Convention de services partagés de la commune de Courtry au profit des communes de Villevaudé et Le Pin – Gestion des équipements sportifs et de loisirs utilisés par les collégiens
- Convention entre le syndicat intercommunal pour les lycées du canton de Dammartin en Goële et la commune du Pin
- Approbation de la convention unique annuelle 2019 relative aux missions optionnelles du centre de gestion de Seine-et-Marne
- Renouvellement du parc des photocopieurs
- Modification du montant de la vacation piscine – Année 2018/2019
- Mise en place d'un droit de préemption urbain sur transactions commerciales, au titre de la mise en application de l'article L214-1 du code de l'urbanisme
- Dépôt de déclaration préalable pour les divisions de propriétés foncières bâties
- Mandat spécial pour le remboursement des frais postaux
- Contrat rural – Rénovation du gymnase multisports - Mission de maîtrise d'œuvre
- Fixation du montant de participation au repas des Anciens
- Convention de prise en charge et de gestion de colonies de chats libres – Fondation CLARA

6, rue de Courtry B.P. 20 - 77181 Le Pin

Téléphone : 01 60 26 22 09 - Télécopie : 01 60 26 67 80 - 01 60 26 67 89 - E.mail : secretariat@mairielepin.fr

- Nouveau système de téléphonie
- Mise en place d'une régie publicitaire gérée par la ville du Pin
- Attribution du marché de travaux pour l'agrandissement du parking rue du Château et la création d'un parking à l'angle des rues de Lagny et du Château
- Participation communale aux séjours en colonies de vacances, aux voyages scolaires des collégiens et lycéens
- Soutien de la commune du Pin à la résolution générale du 101^{ème} Congrès des Maires



**Le Maire,
Lydie WALLEZ**